Maitre d'ouvrage : M. Gonzalez César

Adresse: 10 Place de l'Eglise 18330 Nançay - Tel: 0672270503 - Email: cesar.gonzalez@orange.fr

Objet du projet : Maison Individuelle Lieu du projet : Chemin de la Croix de Billaudy 18330 Nançay

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Allotissement

Lot N°00 Généralités pour tous les corps de métier

Lot N°01 VRD - Gros Œuvre

Lot N°02 Charpente Bois - Ossature Bois

Lot N°03 Couverture et Zinguerie

Lot N°04 Menuiseries Extérieures - Serrurerie

Lot N°05 Plâtrerie Isolation

Lot N°06 Electricité - Réseaux

Lot N°07 Chauffage - Ventilation - Plomberie

Lot N°08 Revêtement de sol - Carrelage - Faïence

Lot N°09 Peinture

Maitre d'œuvre / - M. Gonzalez

Tel: - Email:

Rev: 1.00

Maitre d'ouvrage : M. Gonzalez César

Objet du projet : Maison Individuelle Lieu du projet : Chemin de la Croix de Billaudy 18330 Nançay

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) Lot N°08 Revêtement de sol - Carrelage - Faïence

Maitre d'œuvre / Maitre d'ouvrage: M. Gonzalez César Tel: 0672270503 Email: cesar.gonzalez@orange.fr

Bureau d'étude Structure Béton : M. Ratero Hervé Tel : 0699576350 Email : rchstructures18@orange.fr Etude Géo téchnique de sol : M. Rollet Pascal Tel : 0786990186 Email : monetude2sol@gmail.com

Bureau d'étude Thermique: Mme. Le Gal Peggy Tel: 0661894232 Email: contact@behemilia.fr

8,00 Lot N°08 Revêtement de sol - Carrelage - Faïence

8,01 Généralité

Code

Descriptif: Toutes les prestations de travaux et de fourniture demandées au présent lot devront être conformes au DTU en vigueur, le respect des règles de l'art du corps de métier devra être respecté. S'il n'y a pas de DTU, un avis technique sera impérativement demandé et devra être respecté.

> Le projet est soumis à la réglementation thermique RE2020. Les entreprises doivent donc en tenir compte dans leurs offres et porter une attention toute particulière pour employer des matériaux et des mises en œuvre ayant des fiches FDE&S. Atteindre le maximum de cibles de la démarche avec pour objectif la maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur et créer un environnement intérieur satisfaisant. L'étude thermique de ce projet est joint en annexe. Obligation de résultat :

> L'Entrepreneur exécute, comme étant inclus dans son prix, tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages complets de la description des ouvrages, dans le respect de l'obligation de résultat défini dans le présent dossier, et en coordination avec l'ensemble des entreprises titulaires des marchés dont les ouvrages viennent en interface avec les ouvrages décrits ci-après.

L'obligation de résultat est définie par le présent document. Pour la réalisation de ces ouvrages, l'Entrepreneur est tenu de respecter les dispositions techniques, géométriques et architecturales de tous les documents, leurs annexes et dans les plans. Les techniques et travaux nécessaires à l'achèvement parfait des ouvrages et dont la définition est omise dans le dossier, sont mis en œuvre par l'Entrepreneur dans le respect des obligations de résultat et des normes en vigueur. Les plans joints au dossier du marché représentent graphiquement les principes constructifs, structurels et architecturaux, en complément au présent document. Ils constituent la définition architecturale des éléments des ouvrages, à laquelle l'Entrepreneur est tenu de se conformer : paramètres géométriques, formes et dimensions, continuités et alignements, aspect des parties visibles. Ces plans sont des plans guides et ne font pas office de plan d'exécution. Les définitions techniques détaillées qu'ils contiennent et qui vont audelà des principes exposés dans les chapitres "Description des ouvrages" ne sont qu'indicatives. L'Entrepreneur du présent lot doit se reporter impérativement aux pièces générales du marché et ses annexes et aux documents particuliers de chacun des lots, et en avoir une parfaite connaissance. L'entrepreneur du présent lot devra le parfait achèvement des travaux convenus au CCTP, l'entrepreneur ne pourra en aucun cas revenir sur le caractère forfaitaire de son marché. L'entrepreneur sera responsable sur le chantier et vis-à-vis des tiers. Il aura obligation de mettre en œuvre tous les systèmes de sécurité et protection. Le cas échéant, il sera tenu responsable en cas d'accident. Avant la réception des travaux, une visite de pré-réception sera organisée avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre pour vérifier la conformité des ouvrages par rapport aux plans et aux spécifications techniques. Les réserves éventuellement constatées lors de cette visite devront être levées dans les meilleurs délais par l'entreprise titulaire du présent lot.

L'entrepreneur devra réaliser toutes demandes et demarches administratives avant réalisation des travaux, DICT, demande auprès des concessionnaires pour les differentes alimentations et rejets, AEP, EU, Telecom, Electricité, Gaz... Chaque lot est tenu de respecter la propreté du chantier, tous déchets, gravois et emballages seront évacués quotidiennement du chantier, ou mis dans des bennes prévues pour chaque type de déchets. Les matériaux en attente d'être installés ou édifiés seront stockés sur place de façon à ne gêner aucun autre corps de métier. Tout feu de chantier quelqu'il soit sera formellement interdit. Le chantier sera livré propre et nettoyé de tous matériaux et gravois.

Revêtement de sol : Les revêtements de sol seront posés selon les spécifications du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage. Ils pourront comprendre du carrelage, du parquet, du PVC, du béton ciré, du jonc de mer, etc., selon les pièces et les préférences des propriétaires.

Faïence : La faïence sera posée dans les salles de bains, les toilettes et dans la cuisine, selon les choix du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage. Elle devra être de qualité et posée avec soin pour assurer une étanchéité parfaite.

Code Désignation Description / Localisation / Nota P.U. Q. 8,10 Revêtement de sol dur Μ² 8,10,01 Chape ciment / béton Descriptif: Coulage d'une chape en béton finition lissée quartzé 6cm sur les tuyaux des planchers chauffant du lot plomberie. Localisation: Sur l'ensemble des planchers bas RO Μ² 8,10,02 Finition Satinée Enlèvement du produit de cure, application d'un produit bouche port et résine de finition satinée. Localisation: Sur l'ensemble des planchers bas RO 8,10,03 Réservation U Descriptif: Réservation dans la chape précédemment décrite par coffrage bois ou polystyrène. Localisation : Pour la création de forme de pente dans la douche italienne 8,10,04 Carrelage douche Ens. Descriptif: Pose de carrelage sur chape, anti-dérapant en forme de pente pointe de diamant (chiffré sans le prix de fourniture de carrelage) Mise en œuvre d'une étanchéité de sous carrelage. Compris jointoiement. Localisation: Douche à l'italienne du RO Attention: Compter que la pose. Voir avec le client pour le modèle choisi. 8.20 Revêtement de mur M² 8,20,01 Préparation support de faïence Descriptif: Nettoyage et préparation des murs pour application d'une résine d'étanchéité sous faïence. Localisation: Dans la douche tout hauteur SDB RO Μ² 8,20,02 Faïence murale Descriptif: Pose de faïence (sur base de carreau de 30x60). Double encollage sur mur. Compris jointoiement. Localisation: Dans la douche au R0 du sol au plafond Mur du lavabo du sol au plafond SDB RO Dans la cuisine au dessus du plan de travail sur 60 cm de haut Attention: Compter que la pose. Voir avec le client pour le modèle choisi.

Page 4 de 5

U P.U.

U

Μ²

Ens.

Q.

8,30 Divers

8,30,01 Siphon inoxFourniture et pose d'un caniveau en long inox type BERNSTREIN Flex GT01-3 ou équivalent

(approximativement 60cm x 7cm)

Localisation: Dans la douche à l'italienne RO



8,30,02 Baguette d'angle aluminium

Descriptif: Fourniture et pose de baguette de finition d'angle pour faïence

Localisation : SDB une hauteur sur tête de cloison lavabo

SDB une hauteur sur l'arrêt de la faïence douche

8,30,03 Plinthe carrelage

he carrelage MI

Descriptif: Pose de plinthe carrelage sur mur et cloison

Localisation : Périphérie de la SDB RO sauf douche

Attention : Compter que la pose. Voir avec le client pour le modèle choisi.

8,30,04 Plinthe bois

ne bois MI

Descriptif : Fourniture et pose coller de plinthe bois de 7cm de haut avec chanfrein arrondis en tête.

Localisation : Totalité du RO sauf SDB

Totalité du R+1

8,40 Sol Souple

8,40,01 Sol jonc de mer M^2

Descriptif: Fourniture et pose coller d'un revêtement jonc de mer collé sur les CDBH du lot charpente.

Localisation: Totalité du R+1

Attention: Compter que la pose. Voir avec le client pour le modèle choisi.

Variante

Variante 1 Variante Carrelage (moins value ou plus value)

En remplacement de la chape beton quartzé et des finitions résine, prévoir chape sur plancher chauffant

plus pose de carrelage sur base de 45x45 (chiffré sans le prix de fourniture de carrelage) Compris

jointoiement.

Localisation: En remplacement du poste béton quartzé du RO

Attention : Compter que la pose. Voir avec le client pour le modèle choisi.

Options

Option 1 Ajout de l'entreprise pour manque ou variante

-

_

-